

Rapport d'activité de l'été 2020 du service Présence et Solidarités Région Morges-Aubonne - en lien avec l'établissement du budget 2021

Actuellement, Présence et Solidarités de la Région Morges-Aubonne offre les services suivants :

- une **aide concrète** pour les personnes confrontées à des difficultés (problèmes financiers, perte d'emploi, de logement, etc). Accueil sur rendez-vous : 079 192 46 42
- un **accompagnement individuel** : pour faire le point, déposer des fardeaux, se mettre en quête du sens et de ce qui peut aider à lutter contre les adversités.
- des **rencontres hebdomadaires** pour discuter en toute liberté (« **rencontres Chouettes** » à la chapelle des Charpentiers, rue des Charpentiers 11 à Morges, le mercredi entre 14h et 16h)
- des **rencontres trimestrielles** pour proches et accompagnant-e-s de personnes âgées ou malades (« **rencontres Clin d'œil** »)
- un **groupe « deuil »** qui réunit des personnes traversant ce temps difficile ; pour avancer ensemble à travers les étapes du deuil, dans une dimension spirituelle non-confessionnelle.
- un **groupe de partage** pour personnes qui accompagnent un être cher « **quand la communication devient difficile** » (deuil blanc)
- un **repas de Noël** à Aubonne le 24 décembre au soir
- des **accompagnements et célébrations dans des EMS** de la Région

A ces indications, nous pouvons ajouter celles que nous avons aussi partagées lors de notre rencontre avec le Conseil régional le 26 juin 2020. Le PV du CR établi lors de cette séance fait mention de plusieurs réflexions et indications liées à notre service.

Brève analyse en lien avec l'établissement du budget 2021

Les participations à ces différentes activités, les retours des participants et les intérêts manifestés, encouragent le Conseil Présence et Solidarités M-A de poursuivre ces actions.

En cette période Covid-19, des personnes manifestent d'autant plus leur besoin de faire le point, de parler de ce qui les habite, de se mettre en quête du sens. Les entretiens individuels offerts à des personnes de toute la région en témoignent.

Dans les groupes, nous vivons aussi des temps d'échange qui permettent de déposer des fardeaux, de cheminer ensemble, de partager des thèmes en lien avec la spiritualité.

Pour respecter les consignes sanitaires exigées par la pandémie, nous avons dû changer notre lieu de rencontre des chouettes et de la permanence sociale. Nous remercions la paroisse de Morges de mettre à notre disposition la grande salle de la chapelle des Charpentiers.

Pour la permanence, afin d'éviter de réunir trop de monde en même temps, nous donnons aux personnes qui font appel à nous un rendez-vous. Cela permet d'accueillir chacune, chacun individuellement. Nous avons dû aussi répondre à de nouvelles demandes. Plusieurs familles de la région ont pris contact avec nous pour la première fois en cette période qui suscite de nombreux bouleversements. La générosité de donateurs et donatrices nous permet également d'offrir des aides plus conséquentes à des familles.

Ces aides, toutefois, ne sont jamais sous forme d'argent. Nous donnons toujours des bons d'achat.

Autrefois, nous privilégions une enseigne de magasin car celle-ci ne vendait ni alcool, ni cigarettes. Aujourd'hui, les choses ont changé ! Cette enseigne s'étant élargie, il est possible maintenant via les partenariats et les magasins situés près des stations-services d'obtenir aussi alcool et cigarettes. Pour cette raison, nous avons un peu diversifié les bons en achetant aussi des cartes à des enseignes qui vendent des produits à des prix très bas. Cela permet aux familles que nous accompagnons d'augmenter leur pouvoir d'achat.

Pour les comptes et le budget 2021 :

Il est nécessaire d'augmenter le montant prévu pour les frais de port. Durant le confinement, nous avons dû parfois faire parvenir des aides par poste. La pandémie n'étant pas terminée, il est utile d'augmenter le montant prévu sous **10420, rubrique 45130 « Frais de port »**.

De même, pour **10421, rubrique 33095 « subventions divers »**. En 2019, nous avons déjà dépassé un peu le montant prévu pour les aides. Vu les situations difficiles provoquées par le Covid-19, il est là aussi utile de prévoir une augmentation du montant.

Sous **10424 PS Ecoute et Accompagnement**, il s'avère également nécessaire d'augmenter les charges pour les frais des activités, manifestations et visites (rubrique 47994) vu la création des 2 nouveaux groupes en lien avec le deuil et la perte d'une relation.

Pour les charges et produits en lien avec le Noël ensemble à Aubonne, il est impossible, à l'heure actuelle, de savoir si nous allons ou non être encore confrontés à la pandémie en 2021. Il en est de même pour le repas de cette année 2020, qui figure dans le budget que nous avons établi l'année dernière. Nous n'avons pas d'autre choix que d'attendre pour pouvoir décider, au moment opportun, si oui ou non nous pouvons envisager un tel repas.

Pour le budget 2021, il est toutefois utile de laisser les montants prévus pour cet événement.

Concernant **PS EMS, 10423**, nous connaissons toutes et tous la décision prise par le Synode à la fin de la législature. Cette décision implique le passage des services d'aumônerie en EMS au Canton. Ce passage ne s'est pas encore fait, vu les réflexions en cette période de nouvelle législature. Il est actuellement prévu pour 2021. Il n'est donc plus nécessaire de prévoir des montants sous cette rubrique PS EMS 10423.

Concernant les montants alloués à Présence-Solidarité M-A par l'Assemblée régionale :

Il est pour nous tout à fait clair que la somme de CHF 2'000.- octroyée en 2019 et celle de CHF 3'100.- octroyée pour 2020 ont figuré et vont figurer dans les comptes Présence et Solidarités Morges-Aubonne.

Lors de notre rencontre avec le CR le 26 juin 2020, nous avons exprimé toutefois notre besoin de savoir comment nous pouvons conserver, **d'une année à l'autre**, les montants que nous n'avons pas totalement écoulés et qui étaient prévus pour des aides à des personnes dans le besoin. En cette année 2020, nous avons reçu, en plus de l'AR, des dons conséquents de la part de personnes qui ont clairement émis le désir que leur soutien soit en faveur de personnes traversant des difficultés financières. Il est possible qu'en fin d'année, il reste encore un petit solde positif de ces montants destinés aux gens dans la précarité.

Comment, dès lors, pouvoir conserver ce solde pour l'utiliser l'année suivante ?

Le 13 août 2020 Au nom du Conseil Présence et Solidarités Région Morges-Aubonne :
Laurence Kummer, Présidente, Marinette Patthey, membre et Anita Baumann, diacre